

Programme de législature

Le Conseil communal a adopté son programme pour la législature 2023-2027 dont voici les grands axes :

- Maintenir et développer les services à la population, favoriser la vie sociale et le bien-être des trois villages ;
- Définir avec la population l'avenir institutionnel de la commune (fusion, coopération poussée dans le cadre du SIDP, renforcement de l'autonomie actuelle) ;
- Croissance démographique dans le cadre des perspectives du PDR par une utilisation rationnelle de l'espace ;
- Entretien et mise en valeur des objets patrimoniaux et environnementaux (château, écoles, environnement, paysages, etc.) ;
- Faire de la commune un modèle de développement durable ;
- Développement des outils numériques de communication pour favoriser l'information et la participation de la population et les outils pour la maîtrise des finances ;
- Renforcer l'intégration de Bressaucourt dans la commune ;
- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants.